

Alphonse Roy

Autor(en): **Chapuis, Jacques**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Actes de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **69 (1965-1966)**

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-557384>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

(A)

PP.
Hr.
2 Clar.
B^{on}
Tambour
g^{de} laisse
Tuba

*Schandigor
Poursuite*

(A)

Piano

Finesto *♩ = 144*

1
Viol.
2
Alt^{es}
Vcl^{les}
C.B.



note au copiste

Calque vérifié,

tirage urgent s.v.p.

Alphonse Po

ALPHONSE ROY

par Jacques Chapuis

Le 15 juin 1966, à Genève, quelques heures avant de s'envoler pour les Etats-Unis d'Amérique où l'appelle un engagement de l'orchestre de la Suisse romande, Alphonse Roy termine fébrilement mais joyeusement la composition et l'orchestration d'une importante musique originale pour grand orchestre, destinée au film *Schandigor*, long métrage-fiction créé par son propre fils Jean-Louis Roy, le jeune réalisateur de la Télévision romande.

Travaillant jour et nuit depuis plusieurs mois, dans un merveilleux climat de collaboration artistique, Alphonse Roy vient de vivre, dit-il, une période extraordinaire de son existence. En effet, l'entente parfaite qu'il a le privilège de connaître avec ce fils plein de promesses et d'avenir (n'a-t-il pas été lauréat en 1964, et à l'âge de vingt-cinq ans, de la « Rose d'Or » de Montreux, devant les meilleurs représentants de vingt-sept pays ?) s'est traduite par la fusion toujours délicate de l'image et du son. Apportant chaque matin sa moisson nouvelle de musique orchestrée, enregistrée au fur et à mesure par ses camarades dirigés par le chef Jean-Marie Auberson, Alphonse Roy a fourni un effort créateur immense auquel s'ajoute encore la composition d'une symphonie en trois mouvements, pour grand orchestre également.

Ces récentes gerbes sonores, qui complètent une œuvre déjà notable et attachante, seront données en première audition en 1966 encore, tout près de la date du 60^e anniversaire de l'auteur jurassien. En regard de ces derniers jalons créateurs, cherchons à suivre le fil conducteur qui a mené un enfant des Breuleux à se réaliser totalement « par la musique » et mesurons le chemin parcouru par cette carrière de musicien, qui a abouti à une audience internationale.

Le fil conducteur : c'est l'éveil, le développement et l'épanouissement d'une conscience et d'une vocation d'artiste ; c'est la grâce spécifique (ou le virus !) de la musique qui produit ce phénomène consistant à se sentir « autre que les autres » ; mais c'est aussi la

pratique et l'effort continu et journaliers, sous tous les cieux et dans toutes les conditions extérieures. Que l'homme ait passé du silence solitaire et de l'austérité calme des Franches-Montagnes natales, qu'il en ait quitté les maisons basses et aplaties au sol, les fermes aux larges toits et les paysages changeants pour se rendre dans « les villes d'orchestre » où l'activité professionnelle pouvait s'adapter aux dons innés et à la poursuite d'abord secrète de la voie royale du compositeur ; qu'à l'écoute de la bonne fanfare des Breuleux ait succédé celle de toute la littérature symphonique occidentale, l'artiste est demeuré le même : aussi fidèle à lui-même en égrenant les mélodies de sa flûte qu'en tissant la toile sonore de ses œuvres.

D'ailleurs, l'artiste créateur n'est-il pas partout solitaire et parfois même étranger au décor extérieur ? Son véritable « pays » peut-il être ailleurs que dans sa vie intérieure ? Vision intérieure pour le peintre, écoute intérieure pour le musicien. Ce pays-là éloigne alors toute frontière ou toute limite. Il s'exprime dans un temps psychologique qui chevauche le temps réel, le transformant ou le faisant même oublier, tout en estompant les marques extérieures de l'espace. Plus cette vie intérieure s'accroît, plus la musique peut se libérer et s'exprimer.

Mais les exigences de la vie et du temps réels, avec les horaires implacables et les échéances intempestives arrivent, hélas ! à paralyser le rythme créateur, à freiner l'inspiration, à tuer le besoin de s'exprimer, aboutissant à la lassitude, au renoncement et au silence définitif...

Or, aucune exigence défavorable de la vie n'a eu raison de l'idéal musical d'Alphonse Roy. Que l'on en juge par ses études prolongées, son inlassable souci de perfectionnement et par sa production régulière.

Le chemin parcouru : c'est l'évolution progressive d'un être qui poursuit son idéal profond. Tout d'abord ce sont les premières études musicales professionnelles. En 1921, il n'y a pas encore d'Ecole jurassienne de musique... Donc notre jeune étudiant se rend à Neuchâtel où le Conservatoire l'accueille. Les professeurs Berberat pour la flûte, Benner pour l'harmonie et les formes, Calame pour le piano et Humbert pour l'histoire abreuvent la soif d'un élève particulièrement doué et lui permettent d'obtenir, en 1927, une licence d'enseignement de flûte. Le palmarès annuel des « Pages musicales », organe du Conservatoire de Neuchâtel, mentionne ceci : « Licence d'enseignement, avec la plus grande distinction, à M. Alphonse Roy, dont la moyenne de 5,85 sur 6 mérite d'être signalée comme la plus élevée depuis la fondation du Conservatoire. » Et le directeur,

Georges Humbert, ajoute : « Nous n'hésitons pas à donner ce travailleur modeste et acharné en exemple, à tous ceux qui s'imaginent volontiers que le talent dispense du travail. »

En 1927 également, notre Franc-Montagnard, tel un cavalier victorieux, obtient encore le Prix de l'Association des musiciens suisses. Il se rend alors à Zurich et s'inscrit dans la classe de virtuosité du professeur J. Nada, tout en commençant sa carrière de flûtiste à l'orchestre de la Tonhalle et du Théâtre. Remarquons son inscription à la classe de composition et de direction d'orchestre du chef V. Andraea...

En 1928, il occupe un poste de flûtiste à l'orchestre de la ville de Winterthur. En 1929, il se perfectionne à Paris, au contact du grand artiste Marcel Moyse.

En 1931, nous retrouvons sa trace à Genève, dans les rangs de l'orchestre de la Suisse romande où il prend contact avec la musique moderne de toute tendance. De 1934 à 1939, il s'établit à Lugano et joue dans l'orchestre de la Radio tessinoise.

1940 est l'année décisive qui le voit se fixer définitivement à Genève. Il devient l'un des flûtistes-solo du bel ensemble d'Ernest Ansermet. Mais il prend maintenant conscience, et de plus en plus irrésistiblement, du redoutable mais noble appel de la création musicale. A l'âge de trente-quatre ans donc, il s'inscrit dans la classe de Charles Chaix où il reprend l'étude approfondie et complète du contrepoint et de la fugue.

Dès lors sa double carrière au service de la musique est nettement et définitivement tracée : d'une part, le musicien d'orchestre, de plus en plus apprécié (qui obtiendra un grand Prix du Disque, en participant à l'enregistrement des Concertos brandebourgeois de Bach) et d'autre part le compositeur qui nous donnera au rythme naturel des saisons (et c'est peut-être tout ce qui est resté de « jurassien » dans sa musique !) des œuvres d'une lente mais profonde gestation, qui s'échelonnent ainsi :

de 1941 à 1950, musique instrumentale et musique de chambre ;
de 1950 à 1966, mêmes genres mais avec adjonction de musique chorale et d'œuvres symphoniques.

ŒUVRES

Fantaisie pour flûte et piano

Trio pour flûte, alto et violoncelle

(joué en Suisse, France, Belgique et Allemagne)

Fugue pour deux pianos

- Scherzo pour piano seul Ed. Siècle Musical, Genève
(dont l'écriture comporte des effets et trouvailles intéressantes)
- Quatuor à cordes Ed. Henn, Genève
(joué à Paris, Madrid, Amiens, Genève et Lausanne ; remarquable par l'invention mélodique et la fraîcheur du sentiment)
- Intermède pour flûte et piano Ed. Siècle Musical, Genève
(imposé au Concours international d'exécution musicale, Genève 1946)
- Elégie pour violoncelle et piano
- Pastorale en style ancien pour flûte et piano Ed. M. P. Foëtisch
Lausanne
- Sérénade pour clarinette et piano Ed. Siècle Musical, Genève
- Deux pièces pour cors simples
- Ballade pour grand orchestre et piano
(pour le matériel de laquelle l'Institut jurassien a réuni les fonds nécessaires)
- Quatuor pour quatre cors chromatiques
- Sainte Cécile et les Oiseaux*, chœur de femmes à trois voix
Ed. Henn, Genève
- Divertissement pour flûte et piano Ed. Henn, Genève
(imposé au Concours international d'exécution musicale, Genève 1959)
- Symphonie en trois mouvements, pour grand orchestre
- Schandigor*, musique originale du film, pour grand orchestre.

De toutes ces œuvres, c'est incontestablement la *Ballade* pour orchestre et piano qui a obtenu la plus large audience. Créée à Genève, en 1953, par Ernest Ansermet et l'orchestre de la Suisse romande, elle connut immédiatement un succès éclatant. Le critique Aloïs Mooser l'accueillit par ces mots : « Bien ordonnée, en dépit des oppositions passionnelles qu'elle traduit et qui lui font traverser des atmosphères très contrastantes, la *Ballade* d'Alphonse Roy débute dans un climat mystérieux et sourdement angoissé, dont le sentiment s'exalte progressivement, faisant place soudain à un très bref épisode de caractère rêveur et contemplatif — comme d'un souvenir un instant évoqué — qui est confié à la harpe seule, puis au piano solo, et qui introduit un conflit dramatique dont la véhémence adroitement ménagée va toujours croissant jusqu'au terme de l'œuvre. Se gardant judicieusement des grands mots sonores et creux dont abusent tant de compositeurs de la génération présente, Alphonse Roy trouve, pour retracer les péripéties successives de l'action, des images

vigoureuses et vives, souvent frappantes même, mais qui observent toujours une louable dignité. Et s'il se lâche, par instants, à un paroxysme, il a la sagesse de le mesurer tout ensemble dans la puissance et dans le temps, ce qui lui évite de fatiguer l'attention de son auditoire par de trop copieux déchaînements. »

Après Ansermet, d'autres chefs ont fait connaître cette œuvre à Vienne, Bruxelles, Lisbonne, Madrid, Paris, Berlin, Rome, Bâle, Berne ainsi qu'en Yougoslavie. Ce sont entre autres Klecki, Moralt, Argenta, Freitas-Branco, Münch, Galliera. De plus, cette œuvre est maintenant enregistrée par l'O.S.R. sous la direction de Hans Haug, dans l'*Anthologie de musique suisse* (C.T. 64-13).

Le fragment que nous reproduisons ci-contre est extrait de la dernière œuvre d'Alphonse Roy. Il s'agissait d'illustrer musicalement une séquence du film *Schandigor* où l'on assiste, sous les huées des sirènes, à une poursuite effrénée. Les sirènes sont évoquées par les bois et les huées par leurs dissonances suraiguës. Quant au mouvement de poursuite, il est souligné par le « presto » du tempo et un effet de polyrythmie où les violons et le tambour jouent un ternaire, les violoncelles, basson et piano en binaire, tandis que les bois apportent encore un troisième rythme autonome qui se greffe sur la superposition « ternaire-binaire ».

La poursuite de l'idéal continue également et nous pouvons être fiers de compter Alphonse Roy parmi les nôtres !

ARTICLES

« Musik der Zeit », H. 10 Boosey B. ;

Aloïs Mooser : *Aspect de la musique contemporaine : 1953-57*, Ed. Labor & Fides, Genève 1957 ;

Larousse de la musique 1957 ;

« Feuilles musicales », Lausanne 1958 (numéro spécial consacré à la vie musicale du Jura bernois et de Bienne) ;

Encyclopédie de la musique, Fasquelle ;

Dictionnaire des musiciens suisses, 1964.

Atlantis Verlag, Zürich.

BIBLIOGRAPHIE

Schweizer-Musiker-Lexikon... Nq 100 611.

« Feuilles musicales », 11, N° 5-6, 1958. P 22 299.

« Musik der Zeit ». 10, 1955. N 74 905.

Note : Les cotes indiquées dans les bibliographies sont celles de la Bibliothèque nationale suisse, à Berne, qui a bien voulu nous les communiquer.

LETTRES

